

Conférence salariale 2019  
Les employeurs de l'USB déplorent une politique salariale  
toujours plus sinistrée

Lors de la conférence salariale, ce 14 février, le Gouvernement a annoncé un taux d'évolution de la masse salariale de 1% applicable pour la convention collective de la Branche...

Les syndicats ont salué cette annonce, les administrations d'État ont exprimé leur soutien pour encourager les entreprises à investir et créer de nouveaux emplois.

Cette annonce, en face d'objectifs de la masse salariale 2019 accordés par le comité central des entreprises de l'USB, entraîne inévitablement un traitement dévalorisant des salariés de notre Branche professionnelle.

Malgré un accord de médiation de 10 points, déposé au 14 février, les entreprises de l'USB ont refusé de négocier. Elles ont préféré attendre que les professionnels les entraînent à l'abaissement de la masse salariale.

## **[Communiqué] Conférence salariale 2019 Les employeurs de l'USB déplorent une politique salariale toujours plus sinistrée**

3 janvier 2020

Lors de la conférence salariale, ce 14 février, le Gouvernement a annoncé un taux d'évolution de la masse salariale de 1% applicable pour la convention collective de la Branche...[Voir la suite](#) [1]

---

### **Source**

**URL:**<https://afcharente.fr/actu-adedom/communiqué-conference-salariale-2019-les-employeurs-de-lusb-deplorent-une-politique>

### **Liens**

[1] <https://afcharente.fr/actu-adedom/communiqué-conference-salariale-2019-les-employeurs-de-lusb-deplorent-une-politique>